Québec

Demande d'aide financière 2025-2026

Ce formulaire est également disponible en ligne

* F 0 0 1 0 0 1 *

Pour remplir le présent formulaire, vous devez l'enregistrer sur votre ordinateur. Une fois rempli, vous devez l'imprimer, le signer et le transmettre par la poste.

 # Les numéros encadrés indiquent les situations où vous devez fournir les documents (voir le guide « Demande d'aide financière - Demande de prêts et bourses », pages 15 à 21).

Réservé à l'Aide financière aux études

☐ gr1 ☐ ss2

Section 1 – Identité de la personne aux études (voir le guide, pages 4 et 5)

A. Identité

Nom

Code permanent attribué par le Ministère

Prénom

Date de naissance A M J

Numéro d'assurance sociale

Sexe ☐ Masculin ☐ Féminin

B. Citoyenneté

☐ Personne canadienne de naissance 1

☐ Personne canadienne naturalisée 2

Date à laquelle vous avez obtenu votre résidence permanente..... A M J

Code de catégorie d'immigrant

☐ Personne résidente permanente 3

Date à laquelle vous avez obtenu votre résidence permanente..... A M J

Code de catégorie d'immigrant

☐ Personne réfugiée ou personne protégée 4

Date à laquelle vous avez obtenu le statut de personne réfugiée ou de personne protégée..... A M J

C. Coordonnées

Numéro

Rue

Direction (Nord, Sud, Est, Ouest)

Appartement

Municipalité

Municipalité (suite)

Province

Code postal

Numéro de téléphone (résidence) Ind. rég. Poste

Pays

Autre numéro de téléphone Ind. rég. Poste

Adresse électronique

Si vous inscrivez votre adresse électronique, nous communiquerons avec vous par courriel.

Section 2 – Résidence au Québec (voir le guide, page 5)

L'information fournie dans cette section nous permettra de déterminer si vous êtes une personne résidente du Québec. Répondez OUI à une seule des questions présentées ci-dessous. Si vous répondez NON aux trois questions, inscrivez, s'il y a lieu, le critère approprié au point 4.

A. Critères de résidence au Québec

1. Êtes-vous une personne née au Québec? ☐ Oui ☐ Non
   Si vous avez répondu OUI, passez directement à la sous-section B.
2. Un de vos parents ou votre personne répondante a-t-il sa résidence au Québec? 5 ☐ Oui ☐ Non
   Si vous avez répondu OUI, passez directement à la sous-section B.
3. Êtes-vous titulaire d'un Certificat de sélection du Québec? 6 ☐ Oui ☐ Non
   Si vous avez répondu OUI, passez directement à la sous-section B.
4. D'autres critères peuvent vous permettre d'être considéré comme une personne résidente du Québec. Voir le guide, page 5, et choisissez, s'il y a lieu, l'un de ces critères. Inscrivez-le numéro correspondant dans le champ ci-contre 5 .....

   Si vous avez inscrit le numéro 10 dans le champ ci-dessus, indiquez ci-contre le numéro correspondant à la situation de votre conjointe ou votre conjoint.....

B. Études à l'extérieur du Québec

Si vous poursuivez des études à l'extérieur du Québec, voir le guide, page 5 et choisissez le critère 11,12,13 ou 14. 7

Inscrivez le numéro du critère choisi dans le champ ci-contre. 5 .....

Section 3 A – Renseignements scolaires
Études universitaires ou collégiales selon le cheminement régulier (voir le guide, pages 6 à 8)

Vous devez remplir cette section si vous prévoyez faire en 2025-2026 des études universitaires ou collégiales selon le cheminement régulier (y compris dans un programme de la Télé-université ou du Cégep à distance). Si vous prévoyez faire des études secondaires à la formation professionnelle ou des études collégiales à la formation continue ou selon un cheminement intensif ou accéléré, passez à la section 3B, à la page 4.

Études poursuivies à temps partiel avant le début des études à temps plein en 2025-2026

L'information fournie dans cette sous-section nous permettra de déterminer si vous avez droit à une réduction de votre contribution financière parce que vous avez poursuivi des études à temps partiel à l'université ou au collégial avant de commencer vos études à temps plein.

Vous devez remplir cette sous-section si vous étiez une personne inscrite, êtes une personne inscrite ou prévoyez être une personne inscrite à **moins de 12 unités** (crédits) à l'université ou à **moins de 180 heures** au collégial au cours de la période de quatre mois précédant le début de vos études à temps plein en 2025-2026.

Nom de l'établissement d'enseignement (voir le guide, page 7) | Code | Nombre d'heures (collégial) | Nombre d'unités (université)

(Max. : 179 h) (Max. : 11 unités)

Résidiez-vous, résidez-vous ou résiderez-vous chez vos parents ou votre personne répondante au cours de cette période? ... ☐ Oui ☐ Non

Si vous poursuiviez, poursuivez ou prévoyez poursuivre des études à temps partiel dans plus d'un établissement d'enseignement au cours de la période de quatre mois précédant le début de vos études à temps plein, voir le guide, page 6.

Études ou stage à temps plein en 2025-2026 (du 1er septembre 2025 au 31 août 2026)

Les renseignements scolaires fournis dans cette sous-section nous permettront de déterminer les périodes d'études pendant lesquelles vous serez aux études à temps plein, en stage à temps plein ou réputé poursuivre des études à temps plein.

Vous devez fournir les renseignements demandés pour chaque période d'études (automne 2025, hiver 2026 et été 2026).

Automne 2025

Nom du programme d'études (voir le guide, page 7) | Code

Nom de l'établissement d'enseignement (voir le guide, page 7) | Code

Résiderez-vous chez vos parents ou votre personne répondante au cours de l'automne 2025? ☐ Oui ☐ Non

Si vous êtes une personne inscrite à l'un des programmes énumérés à la page 7 du guide, précisez en quelle année vous serez à l'automne 2025.

Indiquez ce que vous prévoyez faire à l'automne 2025. Cochez une seule case.

Formation collégiale

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein (formule de l'alternance travail-études ou autre)

Formation universitaire – 1er cycle

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein (régime coopératif ou autre)

Indiquez le nombre d'unités (crédits) des cours auxquels vous serez inscrit (programmes d'études du Québec seulement)

Formation universitaire – 2e cycle

• Programme **avec** rédaction de mémoire

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein ☐ Rédaction de mémoire ☐ Dépôt de mémoire (voir le guide, page 8)

• Programme **sans** rédaction de mémoire

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein

Indiquez le nombre d'unités (crédits) des cours auxquels vous serez inscrit (programmes d'études du Québec seulement)

Formation universitaire – 3e cycle

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein ☐ Rédaction de thèse ☐ Dépôt de thèse (voir le guide, page 8)

Hiver 2026

Nom du programme d'études (voir le guide, page 7) | Code

Nom de l'établissement d'enseignement (voir le guide, page 7) | Code

Section 3 A – Renseignements scolaires
Études universitaires ou collégiales selon le cheminement régulier (suite) (voir le guide, pages 6 à 8)

Hiver 2026 (suite)

Résiderez-vous chez vos parents ou votre personne répondante au cours de l'hiver 2026? ☐ Oui ☐ Non

Si vous êtes une personne inscrite à l'un des programmes énumérés à la page 7 du guide, précisez en quelle année vous serez à l'hiver 2026.

Indiquez ce que vous prévoyez faire à l'hiver 2026. Cochez une seule case.

Formation collégiale

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein (formule de l'alternance travail-études ou autre)

Formation universitaire – 1er cycle

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein (régime coopératif ou autre)

Indiquez le nombre d'unités (crédits) des cours auxquels vous serez inscrit (programmes d'études du Québec seulement)

Formation universitaire – 2e cycle

• Programme **avec** rédaction de mémoire

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein ☐ Rédaction de mémoire ☐ Dépôt de mémoire (voir le guide, page 8)

• Programme **sans** rédaction de mémoire

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein

Indiquez le nombre d'unités (crédits) des cours auxquels vous serez inscrit (programmes d'études du Québec seulement)

Formation universitaire – 3e cycle

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein ☐ Rédaction de thèse ☐ Dépôt de thèse (voir le guide, page 8)

Prévoyez-vous poursuivre vos études à temps plein ou réputées à temps plein dans un délai de quatre mois ou moins, débutant le mois suivant la fin de vos études en 2025-2026? ☐ **Oui** ☐ **Non**

Été 2026

Nom du programme d'études (voir le guide, page 7) Code

Nom de l'établissement d'enseignement (voir le guide, page 7) Code

Résiderez-vous chez vos parents ou votre personne répondante au cours de l'été 2026? ☐ Oui ☐ Non

Si vous êtes une personne inscrite à l'un des programmes énumérés à la page 7 du guide, précisez en quelle année vous serez à l'été 2026.

Indiquez ce que vous prévoyez faire à l'été 2026. Cochez une seule case.

Formation collégiale

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein (formule de l'alternance travail-études ou autre)

Formation universitaire – 1er cycle

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein (régime coopératif ou autre)

Indiquez le nombre d'unités (crédits) des cours auxquels vous serez inscrit (programmes d'études du Québec seulement)

Formation universitaire – 2e cycle

• Programme **avec** rédaction de mémoire

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein ☐ Rédaction de mémoire ☐ Dépôt de mémoire (voir le guide, page 8)

• Programme **sans** rédaction de mémoire

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein

Indiquez le nombre d'unités (crédits) des cours auxquels vous serez inscrit (programmes d'études du Québec seulement)

Formation universitaire – 3e cycle

☐ Études à temps plein ☐ Stage à temps plein ☐ Rédaction de thèse ☐ Dépôt de thèse (voir le guide, page 8)

Section 3 B – Renseignements scolaires
Études secondaires à la formation professionnelle ou études collégiales à la formation continue

Vous devez remplir cette section si vous prévoyez faire en 2025-2026 des études secondaires à la formation professionnelle. Vous devez également la remplir si vous prévoyez faire des études menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) à la formation continue ou des études menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales selon un cheminement intensif ou accéléré.

Études poursuivies à temps partiel avant le début des études à temps plein en 2025-2026

L'information fournie dans cette sous-section nous permettra de déterminer si vous avez droit à une réduction de votre contribution financière parce que vous avez poursuivi des études à temps partiel à l'université ou au collégial avant de commencer vos études à temps plein.

Vous devez remplir cette sous-section si vous étiez une personne inscrite, êtes une personne inscrite ou prévoyez être une personne inscrite à **moins de 12 unités** (crédits) à l'université ou à **moins de 180 heures** au collégial au cours de la période de quatre mois précédant le début de vos études à temps plein en 2025-2026.

Nom de l'établissement d'enseignement (voir le guide, page 7) | Code | Nombre d'heures (collégial) | Nombre d'unités (université)

(Max. : 179 h) (Max. : 11 unités)

Résidiez-vous, résidez-vous ou résiderez-vous chez vos parents ou votre personne répondante au cours de cette période? ... ☐ Oui ☐ Non

Si vous poursuiviez, poursuivez ou prévoyez poursuivre des études à temps partiel dans plus d'un établissement d'enseignement au cours de la période de quatre mois précédant le début de vos études à temps plein, voir le guide, page 6.

Études à temps plein

L'information fournie dans cette sous-section nous permettra de déterminer la période d'études pendant laquelle vous êtes aux études à temps plein en 2025-2026.

Si vous prévoyez changer de programme d'études ou d'établissement d'enseignement au cours de l'année d'attribution 2025-2026, voir le guide, page 8.

Vous devez indiquer la date du début et la date de la fin de votre programme d'études. Si vous ne connaissez pas la date de la fin de vos cours, indiquez la durée du programme en nombre de semaines ou de mois.

Date du début de votre programme d'études..... A M J

Date de la fin de votre programme d'études..... A M J ou Durée du programme en semaines ..... ou Durée du programme en mois .....

Nom du programme d'études (voir le guide, page 7) | Code

Nom de l'établissement d'enseignement (voir le guide, page 7) | Code

Résiderez-vous chez vos parents ou votre personne répondante pendant vos études à temps plein? ..... ☐ Oui ☐ Non

Prévoyez-vous poursuivre vos études à temps plein ou réputées à temps plein dans un délai de quatre mois ou moins, débutant le mois suivant la fin de vos études en 2025-2026 ..... ☐ Oui ☐ Non

Si vous êtes une personne inscrite à l'un des programmes énumérés à la page 7 du guide, précisez en quelle année vous serez en 2025-2026. .....

Section 4 – Situation de la personne aux études (voir le guide, pages 9 à 11)

A. État matrimonial

L'information fournie dans cette sous-section nous permettra de déterminer si vous satisfaites aux critères de reconnaissance de l'autonomie en fonction de l'état matrimonial et si vous devez faire remplir le formulaire *Déclaration de la personne conjointe 2025-2026.*

Cochez la case qui correspond à votre état matrimonial actuel. Si vous vous considérez comme une personne conjointe de fait, voir le guide, page 9 pour savoir quelle case vous devez cocher.

☐ Personne célibataire

☐ Personne unie civilement **(Faites remplir le formulaire *Déclaration de la personne conjointe 2025-2026.)*** 8

☐ Personne mariée **(Faites remplir le formulaire *Déclaration de la personne conjointe 2025-2026.)*** 9

☐ Personne veuve 10

☐ Personne séparée de fait (voir le guide, page 9) 11

☐ Personne séparée légalement (judiciairement) 12

☐ Personne divorcée 13

Indiquez la date du début de cet état matrimonial (sauf si vous êtes une personne célibataire). ..... A M J

Section 4 – Situation de la personne aux études (suite)

A. État matrimonial (suite)

Si vous êtes une personne mariée ou unie civilement ou encore si vous vivez maritalement avec une autre personne et que vous habitez avec un enfant (voir le guide, page 9), vous devez fournir les renseignements suivants concernant votre conjointe ou votre conjoint.

Nom

Prénom

Date de naissance A M J

Code permanent attribué au conjoint par le Ministère

B. Déficience permanente entrainant une incapacité significative et persistante

L'information fournie dans cette sous-section nous permettra de déterminer si vous pouvez bénéficier des mesures d'accommodement qui visent les personnes atteintes d'une déficience permanente entrainant une incapacité significative et persistante. (voir le guide, page 9.)

Cochez la case ci-contre si vous êtes une personne atteinte d'une déficience permanente entrainant une incapacité significative et persistante reconnue par un médecin. ☐ 14

C. Autonomie en fonction de la situation familiale

Cochez toutes les affirmations qui s'appliquent à vous. Si aucune des situations ne correspond à la vôtre, passez à la sous-section D.

1. ☐ Je suis ou j'ai été le parent biologique ou adoptif d'un enfant. 15 ..... Parent depuis le : A M J
2. ☐ Je suis une personne célibataire et mes **deux parents** sont décédés. 16 ..... Date du premier décès :
   ..... Date du second décès :
3. ☐ J'ai atteint 20 semaines de grossesse. 17 ..... Date atteinte de la 20e semaine :
4. ☐ Je suis chef de famille monoparentale et j'ai au moins un enfant à ma charge qui habite avec moi. 18 ..... Date de début de la situation :
5. ☐ Je vis avec ma conjointe ou mon conjoint et au moins un enfant (le mien ou celui de ma conjointe ou de mon conjoint). ***Faites remplir le formulaire Déclaration de la personne conjointe 2025-2026)*** 19
   ..... Date de début de la situation :

D. Autonomie en fonction des études

Cochez **une seule** des affirmations qui s'applique à vous.

1. ☐ J'ai un diplôme de 1er cycle universitaire du Québec (baccalauréat). 20 ..... Date d'obtention : A M J
2. ☐ J'ai un diplôme de 1er cycle universitaire ou l'équivalent, obtenu à l'extérieur du Québec. (Généralement, il s'agit d'un diplôme obtenu après un minimum de trois années d'études universitaires.) 21 Date d'obtention :
3. ☐ Je ferai des études de 2e ou de 3e cycle universitaire **durant toute l'année** sans avoir de diplôme de 1er cycle.
4. ☐ J'ai un diplôme d'études supérieures 1 en musique ou une attestation d'études au terme de trois années de formation universitaire dans un conservatoire de musique ou d'art dramatique du Québec 22 ..... Date d'obtention :

Si vous êtes une personne célibataire et si vous n'avez coché aucune des cases des sous-sections C et D, cochez l'une des affirmations suivantes, s'il y a lieu. Si aucune des situations ne correspond à la vôtre, passez à la sous-section E. Si vous êtes une personne atteinte d'une déficience fonctionnelle majeure par l'Aide financière aux études, voir le guide, page 10.

5. ☐ J'ai fait des études universitaires au Québec pendant au moins trois ans et j'ai accumulé, dans un même programme d'études, 90 unités (crédits). 23 ..... Date d'atteinte des 90 unités :
6. ☐ J'ai fait des études universitaires à l'extérieur du Québec à temps plein pendant au moins quatre ans dans un même programme d'études.

   OU

   J'ai fait des études universitaires à l'extérieur du Québec à temps plein pendant au moins trois ans dans un même programme d'études tout en étant titulaire d'un diplôme d'études collégiales. 24
   ..... Date de fin de la troisième année d'études universitaires :

Section 4 – Situation de la personne aux études (suite)

E. Autonomie en fonction du temps passé sur le marché du travail

Si vous êtes personne mariée, unie civilement, divorcée, séparée légalement (judiciairement) ou veuve ou encore si vous êtes une personne célibataire et que vous avez coché l'une des cases des sous-sections C et D, **passez à la sous-section F.**

1. J'ai été dans l'une des situations suivantes pendant une durée totale d'au moins 24 mois **sans être en même temps aux études à temps plein.** 25

   ☐ J'ai occupé un emploi rémunéré ou reçu des prestations d'assurance-emploi, des prestations de remplacement du revenu liées à la COVID 19 ou des indemnités de remplacement de revenu tout en résidant chez mes parents, chez ma personne répondante ou ailleurs.

   ☐ J'ai subvenu à mes besoins tout en résidant ailleurs que chez mes parents ou ma personne répondante.

   ☐ J'ai été dans les deux situations précédentes.

2. ☐ J'ai cessé d'étudier à temps plein pendant au moins sept ans, consécutifs ou non. 26

F. Situation familiale particulière

Si vous n'avez coché aucune des cases des sous-sections C, D et E, cochez toutes les affirmations suivantes qui s'appliquent à vous. Si aucune des situations ne correspond à la vôtre, passez à la sous-section G. Si vous êtes une personne canadienne de naissance, passez au point 2 ci-dessous.

1. Je suis une personne citoyenne canadienne naturalisée, résidente permanente, réfugiée ou une personne protégée selon la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et je remplis à l'une des conditions suivantes :

   ☐ Avant le 1er janvier 2025,vos parents ont toujours résidé à l'extérieur du Canada. 27

   ☐ Avant le 1er janvier 2025, votre conjointe ou votre conjoint a toujours résidé à l'extérieur du Canada. 27

2. Je suis célibataire et dans l'une des situations familiales suivantes :

2.1 ☐ Je suis placé en famille d'accueil. 28

2.2 ☐ Mes parents ou ma personne répondante sont en résidence spécialisée. (Voir le guide, page 11.) 28

2.3 ☐ Ma garde est confiée à un tuteur ou une tutrice. 28

2.4 ☐ Mes parents ou ma personne répondante sont introuvables. 28

2.5 ☐ Je suis en maison de transition ou le serai en 2025-2026. (Voir le guide, page 11.) 28

2.6 ☐ Ma situation familiale s'est détériorée et cette situation est confirmée par une personne autorisée à le faire. (Voir le guide, page 11.) 28

2.7 ☐ Je reçois une pension alimentaire de mes parents en vertu d'un jugement de la cour. 29

3. ☐ Ma conjointe ou mon conjoint est introuvable. 28

G. Personne aux études avec contribution des parents

Si vous êtes une personne célibataire et que vous n'avez coché aucune des cases des sous-sections C, D, E et F, nous vous considérerons comme une personne aux études avec contribution des parents. Si, au point 2 de la sous-section F, vous avez coché les cases 2.2., 2.5. ou 2.6., nous vous considérerons également comme une personne aux études avec contribution des parents.

Vous devez donc faire remplir le formulaire à l'intention des parents : *Déclaration du parent ou de la personne répondante 2025-2026*. Cochez la case appropriée et faites remplir le ou les formulaires indiqués.

1. Si vos parents vivent ensemble, cochez la case ci-contre. ☐
   (Faites remplir le formulaire suivant par chacun de vos parents : *Déclaration du parent ou de la personne répondante 2025-2026.*)

2. Si vos parents sont divorcés, séparés légalement (judiciairement) ou séparés de fait ou si l'un de vos parents est décédé, indiquez avec lequel de vos parents vous résidez ou avez résidé en dernier.

   Nom : ..... Prénom : .....

   (Faites remplir le formulaire *Déclaration du parent ou de la personne répondante 2025-2026.)*

Si vous êtes une personne canadienne naturalisée, résidente permanente, réfugiée ou une personne protégée, voir le guide, page 11.

Section 5 – Autres programmes de soutien financier (voir le guide, page 11)

L'information fournie dans cette section nous permettra de déterminer les périodes d'études pendant lesquelles vous bénéficierez d'un programme gouvernemental de soutien financier autre que le Programme de prêts et bourses.

Veuillez indiquer si vous bénéficiez ou avez bénéficié d'un programme d'aide sociale le mois précédant le début de vos études.

1. Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale ou Programme objectif emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ou programme semblable offert dans une autre province. ☐ Oui ☐ Non

Indiquez le ou les programmes de soutien financier dont vous bénéficierez entre le 1er juillet 2025 et le 31 août 2026.

2. Mesure de formation de la main-d'œuvre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dont les activités se déroulent dans un établissement d'enseignement **collégial public** ou un établissement d'enseignement relevant d'un **centre de services scolaire** ou d'une **commission scolaire**
   Date de début A M J
   Date de fin A M J

3. Mesure de formation de la main-d'œuvre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dont les activités se déroulent dans un établissement d'enseignement **secondaire privé**, **collégial privé** ou **universitaire** ou encore dans le cadre d'un **programme autofinancé** offert dans un établissement d'enseignement **collégial public**
   Date de début A M J
   Date de fin A M J

Si vous bénéficiez de la mesure indiquée au point 3, vos frais scolaires sont-ils entièrement payés par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale? ☐ Oui ☐ Non

Section 6 – Ressources financières en 2025 (voir le guide, pages 12 et 13)

L'information fournie dans les sous-sections A et B nous permettra de déterminer vos ressources financières pour l'année 2025. Vous devez donner une estimation aussi précise que possible de vos revenus.

A. Revenus d'emploi et revenus assimilables à des revenus d'emploi (du 1er janvier au 31 décembre 2025)

Si vous n'avez aucun revenu, inscrivez « 0 » (zéro).

Revenus bruts d'emploi salarié (y compris les revenus non considérés) (par exemple : revenus gagnés à l'occasion d'un scrutin) ,00 $

Revenus non considérés (par exemple: revenus gagnés à l'occasion d'un scrutin) (Voir le guide, page 12.) ,00 $

Revenus nets de travail autonome ou revenus nets d'entreprise (au sens de la *Loi sur les impôts*) ,00 $

Prestations d'assurance-emploi au sens de la *Loi sur l'assurance-emploi* (y compris les prestations de maternité, de maladie, etc.) de Emploi et Développement social Canada (EDSC) ,00 $

Prestations reçues en vertu du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ,00 $

Somme reçue du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour votre participation à une mesure de formation de la main-d'œuvre ou du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en vertu du Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI) ,00 $

Indemnités de remplacement de revenu de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ,00 $

Indemnités de remplacement de revenu de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ,00 $

Indemnités de remplacement de revenu pour les victimes d'actes criminels et indemnités de remplacement de revenu pour les personnes ayant accompli des actes de civisme ,00 $

Rentes ou pensions de retraite ou d'invalidité du Régime de rentes du Québec (Retraite Québec) ou du Régime de pensions du Canada (RPC), les prestations du Supplément de revenu garanti ,00 $

Prestations d'un régime de retraite (public ou privé) ,00 $

Section 6 – Ressources financières en 2025 (suite)

B. Autres revenus (du 1er janvier au 31 décembre 2025)

Si vous n'avez aucun revenu, inscrivez « 0 » (zéro).

Montants que vous avez reçus ou que vous recevrez directement à titre de rentes d'orphelin, de rentes d'enfant de personne invalide (Retraite Québec/RPC), de rentes de conjoint survivant (Retraite Québec/RPC), d'indemnités de décès sous forme de rentes en application d'une loi et de rentes d'enfant de victime d'acte criminel (CNESST) ..... ,00 $

Pension alimentaire (voir le guide, page 13) ..... ,00 $

Revenus de placements (intérêts, dividendes et gains en capital), de succession (n'inscrivez pas le montant en capital), de fiducie et de donation ..... ,00 $

Allocations du ministre de la Sécurité publique et allocations du ministre des Services aux autochtones Canada ou d'un conseil de bande ou sommes reçues à titre de remboursement des frais de scolarité (ex : bourse d'exonération des droits de scolarité) .. ,00 $

Bourses. Ne pas inclure celles décernées par l'Aide financière aux études, la contribution financière reçue dans le cadre du Programme explore, la bourse du Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires de certaines formations et du programme de bourses Perspective Québec (voir le guide, page 13) ..... ,00 $

Bourse du Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires de certaines formations ou la bourse Perspective Québec (voir le guide, page 13)..... ,00 $

Montant que vous avez retiré d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et la contribution financière reçue dans le cadre du Programme Explore ..... ,00 $
Veuillez noter que ces montants ne sont pas pris en compte dans le calcul de votre aide financière. Ainsi, vous n'êtes pas dans l'obligation de l'indiquer. Par contre, comme les revenus déclarés à l'Aide financière aux études sont systématiquement vérifiés auprès de Revenu Québec à la fin de l'année, indiquer ces montants pourrait vous éviter d'avoir à justifier un écart de revenus. (voir le guide, page 13)

C. Emplois occupés avant le début des études à temps plein

Vous devez remplir cette sous-section si vous êtes une personne célibataire et sans enfant à charge.

L'information fournie dans cette sous-section nous permettra de déterminer si vous avez droit à une réduction de contribution relativement à l'emploi ou aux emplois occupés au cours des quatre mois précédant le début de vos études à temps plein en 2025-2026.

Au cours de cette période de quatre mois, avez-vous occupé, occupez-vous ou occuperez-vous un emploi rémunéré (travail salarié ou autonome) alors que vous résidiez, résidez ou résiderez ailleurs que chez vos parents ou votre personne répondante? ..... ☐ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu OUI à la question précédente, indiquez le nom de votre employeur ou de l'un de vos employeurs ainsi que l'adresse de votre lieu de travail.

Nom de l'employeur

Adresse du lieu de travail

Numéro | Rue | Direction (Nord, Sud, Est, Ouest)

Municipalité

Municipalité (suite) | Province | Code postal

Pays

Section 7 – Allocation pour du matériel d'appui à la formation (voir le guide, page 14)

Si vous êtes admissible au Programme de prêts et bourses, vous pourriez avoir droit à un montant de prêt supplémentaire, à raison de 500 $ pour chacune des périodes d'études pour lesquelles une aide vous est accordée au cours de l'année d'attribution 2025-2026.

Notez qu'une fois demandé, le versement de cette allocation ne peut être annulé. Vous pouvez attendre avant de demander ce montant additionnel et faire la demande ultérieurement en fournissant le formulaire *Déclaration de changement*, disponible dans votre dossier en ligne.

Je demande l'allocation pour du matériel d'appui à la formation..... ☐ Oui ☐ Non

Section 8 – Signature de la personne aux études (voir le guide, page 14)

Je déclare que tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Date
A M J

Signature X _____

Les signatures électroniques ne sont pas acceptées.

Attention! En vertu de la *Loi sur l'aide financière aux études*, vous avez l'obligation de nous aviser de tout changement qui se produit au cours d'une année et qui pourrait influer sur le montant d'aide financière qui vous est accordé.

Avoir un dossier incomplet ou contenant des données inexactes pourrait constituer une déclaration mensongère. Vos versements d'aide financière pourraient être rajustés en conséquence et vous pourriez devoir rembourser un montant versé en trop. Vous pourriez également ne plus avoir droit, pour une période de deux ans, au Programme de prêts et bourses et au Programme de prêts pour études à temps partiel.

Section 9 – Protection des renseignements personnels

En remplissant ce formulaire, vous consentez à ce que l'Aide financière aux études recueille vos renseignements personnels pour traiter votre demande. Sans ces renseignements, celle-ci ne pourra être analysée et vous ne pourrez obtenir le soutien financier auquel vous avez droit. Vous pouvez modifier vos renseignements personnels directement dans votre dossier ou en nous contactant aux coordonnées inscrites sur ce formulaire.

Envoi du formulaire

1. Assurez-vous d'avoir rempli les champs nécessaires;
2. Enregistrez le formulaire, puis imprimez toute ses pages;
3. Signez la section 8 à la main;
4. Rassemblez tous les documents requis, s'il y a lieu, dans une seule enveloppe;
5. Faites parvenir votre envoi à l'adresse suivante :
   Ministère de l'Enseignement supérieur
   Aide financière aux études
   1035, rue De La Chevrotière
   Québec (Québec) G1R 5A5